

Année universitaire 2024 - 2025

MASTER PREMIÈRE ANNÉE AED Assistant d'Éducation en préprofessionnalisation

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du Premier degré » (MEEF 1)

Inspé de l'Académie de Créteil
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Composante de l'Université Paris-Est Créteil, en collaboration avec les UFR
SESS-STAPS, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences et Technologie

et en partenariat avec le rectorat de l'Académie de Créteil
et les Universités Paris 8 Vincennes-Saint Denis, Sorbonne Paris Nord et
Gustave Eiffel

Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation AED - 1^{er} degré » (MEEF 1)

Vos interlocuteurs

Vous pouvez rencontrer à tout moment un membre de l'équipe de direction du site où vous suivez votre formation ou vous adresser au secrétariat pédagogique de ce site.

Si vous êtes étudiant en formation à distance vous avez pour interlocuteur l'équipe de direction du site de Torcy.

Le cas échéant vous pouvez demander un rendez-vous au responsable du site :

Inspé - sites de formation

	Bonneuil-sur-Marne (94)	Livry-Gargan (93)	Sénart (77)	Torcy (77)
Responsables des sites	Noémie Dagouret	Cédric Sebisch	Stéphane Vassort	
Accueil	01 49 56 37 87	01 41 70 72 00	01 64 41 35 00	01 60 05 93 40
Gestionnaires pédagogiques	01 49 56 37 83	01 41 70 72 47	01 64 41 36 13 / 16	01 60 05 93 43 /22
Courriels	jean-loup.poncet@u-pec.fr	veronique.gaternich@u-pec.fr	secpeda.senart@u-pec.fr	secpeda.torcy@u-pec.fr

Service Master MEEF 1

Responsable : Julie Horoks

masterpremierdegre@u-pec.fr

Scolarité

scol-inspe@u-pec.fr

L'ensemble des informations quotidiennes qui vous concernent sont en ligne sur les pages Internet du site où vous suivez votre formation : <http://inspe.u-pec.fr/scolarite/>

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Bienvenue à l'Inspé de l'académie de Créteil en master MEEF 1 « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Vous avez choisi de vous préparer au métier de professeur des écoles à l'Inspé de l'académie de Créteil. Le master MEEF 1 « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation » du premier degré a pour ambition de vous préparer sur les deux années de master au métier d'enseignant dans ses multiples réalités et au concours de recrutement de professeurs des écoles.

L'école primaire, maternelle et élémentaire, sont les lieux où se construisent les fondations de la réussite future des élèves. À l'issue de vos études, vous aurez la responsabilité de conduire les apprentissages de tous à travers les disciplines de la polyvalence, mais aussi dans tous les domaines : cognitif, langagier, culturel, social, physique, etc.

Les contenus du master « MEEF 1 » s'adossent au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Il s'inscrit dans les normes qui régissent le diplôme national de Master, prend en compte la politique nationale en matière d'éducation et s'appuie sur les programmes d'enseignement.

Tout au long des deux années de Master, vous serez accompagnés dans votre parcours par des professionnels d'expérience, enseignantes et enseignants de l'Inspé, formatrices et formateurs de l'Éducation nationale, qui auront pour ambition commune votre réussite. Ils vous prépareront aux épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles, vous permettront de développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. Ils vous initieront à l'analyse de situations professionnelles à l'intérieur d'une formation intégrée comprenant des enseignements à la fois disciplinaires, didactiques et liés à l'évolution de la recherche et des stages organisés en milieu scolaire faisant l'objet d'un accompagnement.

À travers la diversité, la spécificité et la complémentarité des unités d'enseignement de ce Master, notre ambition est de vous permettre d'exercer le métier que vous avez choisi de façon éclairée, avec sérénité, plaisir, bienveillance, dans une perpétuelle dynamique de renouvellement et de recherche, et de contribuer, à travers vous, à l'épanouissement et à la réussite des élèves.

L'académie de Créteil, encore plus que d'autres peut-être, a besoin d'enseignants de talent à cause de l'extraordinaire diversité sociale de son public scolaire. Se mobiliser pour améliorer les résultats de tous les élèves est, pour les jeunes enseignants notamment, un défi qui vaut la peine d'être relevé.

« Enseigner est un métier qui s'apprend » !

C'est une réalité fondée sur les exigences de l'exercice de cette profession. C'est un défi exigeant qui mérite que tous les personnels, même novices, s'y engagent avec conviction car tout élève peut et doit apprendre.

Julie Horoks
Responsable du Master MEEF 1

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du premier degré ».

Présentation du master

Ce master est proposé de manière conjointe par les quatre universités de l'Académie de Créteil (Universités de Paris-Est Créteil, de Paris 8, de Sorbonne Paris Nord et de Gustave Eiffel) qui en ont confié la responsabilité et une grande partie de la mise en œuvre à l'Inspé de l'Académie de Créteil, composante de l'université de Paris-Est Créteil, où les étudiants prennent leur inscription principale (administrative et pédagogique). Une unité d'enseignement "S'initier à et se former par la recherche (IFR)" peut être suivie dans l'une des quatre universités. Une seconde inscription pédagogique sera alors à réaliser dans l'université concernée, en cohérence avec le choix de l'IFR.

Vadémécum du contrôle des connaissances

La formation dispensée s'appuie sur des règles de fonctionnement précisées dans le [vadémécum du contrôle des connaissances](#). Tous les étudiants doivent en prendre connaissance en début d'année universitaire.

Objectifs

Professionnaliser les futurs enseignants pour qu'ils maîtrisent les différents domaines de savoirs enseignés à l'école et les diverses compétences nécessaires à l'exercice du métier dans les écoles maternelles et élémentaires : sont mis en relation les savoirs théoriques et des stages dans les écoles allant progressivement sur les deux années de master de l'observation à la pratique accompagnée et/ou à la responsabilité d'une classe (M1 AED/M2 ECA). La formation se fonde sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation (cf. P.104) :

- maîtrise des contenus d'enseignement des fondamentaux en français et en mathématiques et aptitude à permettre leur acquisition par les élèves ;
- maîtrise des contenus d'enseignement dans les disciplines de la polyvalence. Prise en compte de l'interdisciplinarité notamment dans la maîtrise de la langue et en mathématiques, condition de la réussite dans tous les apprentissages ;
- connaissance des valeurs de la République, des principes et de la réglementation qui régissent le service public d'éducation ;
- connaissance des processus d'apprentissages, des élèves et de leur diversité ;
- capacité à organiser les apprentissages des élèves et à contribuer à leur éducation ;
- capacité à coopérer au sein d'équipes et avec des partenaires ;
- capacité à installer la relation pédagogique ;
- capacité à observer les élèves et à évaluer leurs progrès ;
- capacité à reconnaître les points de difficulté et à en tenir compte dans la conception des situations d'apprentissage.

Préparer le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) en incluant un entraînement à ses épreuves.

S'appuyer sur la recherche pour enrichir et faire évoluer ses pratiques professionnelles et les adapter aux évolutions à venir.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

NOR / MENE 1315928A ; Arrêté du 1-7-2013 – J.O. du 18-17-2013 ; MEN – DGESCO A3-3 (cf. p.104).

Organisation / Répartition géographique des enseignements

Les enseignements comprennent :

- une formation pluridisciplinaire au métier et aux épreuves du concours, dispensée dans les locaux de l'Inspé [sites de Bonneuil-sur-Marne (94), Livry-Gargan (93), Sénart (77), Torcy (77)] ;

DONT

- des unités d'enseignement "S'initier à et se former par la Recherche (IFR)" proposées par diverses composantes des quatre universités de l'Académie de Créteil (une UE par semestre). Les étudiants choisissent une UE IFR en début d'année de Master 1, parmi la liste qui figure dans cette brochure. **Ils la conservent pour les deux années du master.**

Stages

12 semaines de stages en responsabilité en milieu scolaire sont proposées. Ils sont préparés, et accompagnés par les formateurs de l'Inspé et/ou de l'Éducation nationale. Ils servent d'appui pour l'évaluation d'Unités d'Enseignement auxquelles ils sont rattachés et permettent une entrée progressive dans la réalité du métier, des écoles et des classes.

Notation et compensation des EC/UE/Semestres

Se référer au vadémécum du contrôle des connaissances consultable sur le site internet de l'Inspé de l'Académie de Créteil : [Vadémécum du contrôle des connaissances](#)

Modalités de formation M1 MEEF 1

▪ Présentielle

Les étudiants suivent la totalité des cours en présentiel. Les enseignements sont présentés dans cette brochure, et un emploi du temps est communiqué en début d'année universitaire. **L'assiduité** à l'ensemble de la formation (cours et stages) **est obligatoire**. En cas de contrôle continu, elle est prise en compte dans l'évaluation.

Programme des enseignements

Premier semestre (M1)

UE1 : Construire les savoirs fondamentaux en français et leur didactique

UE2 : Construire les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique

UE3 : Connaître les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement

UE4 : Construire les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)

UE5 : Connaître le métier d'enseignant- Stage

UE6 : S'initier à et se former par la Recherche (IFR) : professionnalisation et pratique réflexive

Deuxième semestre (M1)

UE7 : Construire les savoirs fondamentaux en français et leur didactique

UE8 : Construire les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique

UE9 : Connaître les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement

UE10 : Construire les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)

UE11 : Connaître le métier d'enseignant –Stage

UE12 : S'initier à et se former par la Recherche (IFR) : professionnalisation et pratique réflexive

EPREL - Espace Pédagogique de Ressources en Ligne

(Inscription obligatoire)

Une plateforme de cours en ligne « EPREL » est mise à disposition des étudiants par l'UPEC. Elle permet aux étudiants d'y retrouver toutes les ressources déposées par les enseignants :

- suivi de cours en ligne ;
- téléchargement d'un cours, d'exercices, de contenus et de liens web... ;
- réalisation d'exercices en ligne ;
- travaux ;
- visualisation du calendrier des travaux ;
- messagerie ;
- forum de discussion.

Démarche pour se connecter à EPREL :

Être obligatoirement inscrit administrativement et être détenteur :

- de son numéro d'étudiant ;
- d'une adresse mail étudiant UPEC ;
- de procéder à la validation du compte EPREL sur <http://eprel.fr> avec votre identifiant et votre mot de passe de votre messagerie UPEC.

De plus amples informations relatives à l'activation des différents comptes numériques sont consultables dans le [guide l'étudiant 2024/25](#)

Vous devenez professionnel : l'utilisation de votre adresse mail universitaire comme compte de messagerie est obligatoire.

Le réseau des bibliothèques de l'Inspé

Réparti sur les 5 sites d'enseignement, le réseau des bibliothèques de l'Inspé est intégré au Service Commun de la Documentation de l'UPEC.

Pour vos recherches documentaires et pour vos emprunts (votre carte d'étudiant suffit), vous pouvez vous rendre et/ou contacter les bibliothèques suivantes :

Bibliothèque/site	Plages d'ouverture		Téléphone	Courriel
	Jours	Horaires		
Bonneuil sur Marne	lundi au vendredi	9h-18h	01 49 56 38 17	bib-bonneuil@u-pec.fr
Livry-Gargan	lundi au vendredi	9h-18h	01 41 70 72 72	bib-livry@u-pec.fr
Saint-Denis	lundi au vendredi	9h-18h	01 49 71 87 06	bib-st-denis@u-pec.fr
Sénart	lundi au vendredi	8h30-18h30	01 64 13 15 82	bib-senart@u-pec.fr
Torcy	lundi au vendredi	9h-18h	01 60 05 93 48	bib-torcy@u-pec.fr
	certaines samedis	9h à 13h		

Services offerts

- emprunt possible dès la rentrée avec la carte d'étudiant dans toutes les bibliothèques de l'UPEC ;
- 15 documents pour 28 jours ;
- plus de 100 000 documents et de nombreuses ressources en ligne : [Service commun de documentation \(u-pec.fr\)](#) ;
- rendez-vous bibliographiques ou formations à la demande ;
- retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/UPECBibliothequesINSPE/>
- Portail Athéna : http://athena.u-pec.fr/primo_library/libweb/action/search.do?vid=upec

MAQUETTE M1 AED
SEMESTRE 1

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

UE 1 AED - CONSTRUIRE LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN FRANÇAIS ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	40 h	6 ECTS	Note plancher	8/20
EC1.1	Français et didactique du français		40 h	6 ECTS

EC1.1 : Français et didactique du français

Objectifs	<p>L'objectif de cet enseignement est la maîtrise des connaissances disciplinaires et didactiques permettant l'enseignement du français à l'école.</p> <p>Les étudiants bénéficieront du Dispositif d'Accompagnement en Français pour les Étudiants de Master (DAFEM) concernant l'étude de la langue et la compréhension de texte : évaluation diagnostique (test), dédoublements (8 heures par semestre en TP), entretiens métalinguistiques, ressources spécifiques sur la plateforme EPREL.</p> <p>Le premier semestre sera consacré à une acculturation aux contenus, pratiques et supports scolaires en français et à en maîtriser les outils d'analyse en traitant les thématiques centrales de la didactique du français dans les 3 cycles du premier degré. La construction progressive des gestes professionnels sera prise en compte dans tous les enseignements.</p> <p><i>NB : L'appropriation des notions grammaticales de base sera accompagnée mais relève en partie du travail personnel qui incombe aux étudiants, de même que le renforcement des compétences en lecture des textes littéraires et documentaires.</i></p>
Contenus	<p>Les enseignements articulent les savoirs disciplinaires et les savoirs didactiques en lien avec le stage en responsabilité. Les séances s'appuieront sur des supports pédagogiques, didactiques, des documents institutionnels et des productions d'élèves autour de chaque question traitée, et seront complétées par des apports théoriques et méthodologiques.</p> <p>Thématiques programmées :</p> <p>L'oral à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition du langage oral ; - le développement de la conscience phonologique ; - l'oral comme objet d'apprentissage et d'enseignement ; <p>L'étude de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le fonctionnement de la langue et du langage ; - l'enseignement du vocabulaire, du lexique, de la grammaire (de phrase et de texte) et de l'orthographe ; <p>Lire-écrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée dans l'écrit ; - les diverses composantes de l'acte de lecture (décodage, compréhension littérale et compréhension inférentielle, interprétation) et leur apprentissage ; appui sur des supports littéraires et documentaires - la production écrite ; - la littératie ; <p>Littérature : Littérature et littérature de jeunesse, lecture des textes littéraires, connaissance de différents corpus et de dispositifs engageants.</p> <p>Éléments méthodologiques : outils d'observation, d'analyse a priori, d'analyse a posteriori en lien avec les données présentées - supports, productions d'élèves, vidéos avec transcriptions qui peuvent concerner la polyvalence en français, outils de conception et de mise en œuvre.</p>
Liens avec le référentiel de compétences	P1/P2
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : 100% écrit Écrit portant sur des connaissances disciplinaires et didactiques.
Session 2	Examen terminal écrit portant sur le programme du S1 en grammaire et en didactique. L'épreuve durera 3H et comportera un texte littéraire avec quelques questions d'analyse de texte, des questions de grammaire et de lexique et un exercice de didactique.

UE 2 AED – CONSTRUIRE LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN MATHÉMATIQUES ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	42h	6 ECTS	Note plancher	8/20
EC2.1	Mathématiques et didactique des mathématiques		42 h	6 ECTS

EC2.1 : Mathématiques et didactique des mathématiques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les savoirs disciplinaires ; - résoudre des problèmes en mathématiques ; - connaître et comprendre les programmes ; - connaître les différents rôles de la résolution de problème dans les apprentissages en mathématiques ; - construire des outils pour observer et analyser une séance de mathématiques ; - connaître les principaux résultats en didactique sur les savoirs enseignés à l'école ; - mettre en place une méthodologie d'analyse didactique - savoir réaliser une analyse <i>a priori</i> ; - analyser des productions d'élèves.
Contenus	<p>Les enseignements articulent les savoirs disciplinaires et les savoirs didactiques en lien avec le stage en responsabilité. Les concepts mathématiques abordés sont ceux de l'école et du collège. Une attention particulière est portée à l'activité mathématique (chercher, modéliser, conjecturer, raisonner, prouver, communiquer, représenter). Une méthodologie didactique est proposée pour construire les compétences fondamentales du métier d'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser des connaissances et compétences mathématiques pour résoudre un problème ; - identifier les variables didactiques d'une situation d'apprentissage ; - définir un objectif d'apprentissage et savoir identifier la pertinence d'une tâche ; - anticiper les procédures des élèves et savoir les reconnaître en situation de classe ; - identifier et analyser les erreurs des élèves.
Liens avec le référentiel de compétences	P1 - P2 - P3
Évaluation	
Session 1	<p>Examen terminal écrit : L'examen dure 3h. Le sujet de l'examen porte sur les thèmes travaillés dans l'EC et vise à évaluer des connaissances à la fois disciplinaires et didactiques en mathématiques.</p>
Session 2	<p>Examen terminal écrit : L'examen dure 3h. Le sujet de l'examen porte sur les thèmes travaillés dans l'EC et vise à évaluer des connaissances à la fois disciplinaires et didactiques en mathématiques.</p>

UE3 AED – CONNAITRE LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LES CONTEXTES DE L'ENSEIGNEMENT

Volume horaire global	34 h	5 ECTS	Note plancher	7/20
UE3	Connaître les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement (21h)		34 h	5 ECTS
	Connaître les principes et les contextes de l'école inclusive (13h)			

Connaître les fondements philosophiques de l'école Républicaine, de la laïcité et du métier de professeur des écoles (Philosophie)	
Objectifs	<p>Comprendre les enjeux philosophiques et politiques de l'école de la République (principes, valeurs et évolutions).</p> <p>Comprendre les liens entre les choix pédagogiques et les finalités de l'éducation.</p> <p>Connaître les principes fondamentaux du système éducatif et son histoire.</p>
Contenus	<p>LA LAÏCITÉ (3h CM)</p> <p>CM1 : la laïcisation des institutions civiles (1789-1905) ; la loi de 1905 (sens, principes et conséquences).</p> <p>CM2 : le droit de la laïcité : dans l'école, dans la fonction publique et dans la société (avec exemples de situations).</p> <p>L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE : principes et valeurs, finalités, histoire et organisation Philosophie (18h TD)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre et questionner les finalités de l'éducation : éduquer, instruire et former ; émanciper et socialiser. 2. Comprendre et questionner la philosophie de l'école républicaine, ses principes et valeurs. 3. Approche philosophique et pédagogique de la maternelle : de l'enfant à l'élève. 4. Connaître et questionner l'histoire de l'école, son organisation et ses évolutions. 5. Questionner les pédagogies au regard des finalités de l'éducation. 6. Connaissance des principes législatifs et du cadre réglementaire de l'École. <p><i>(Le cours permettra d'aborder ces contenus ; leur ordre d'énonciation dans la brochure ne constitue pas des têtes de chapitres ou de séances).</i></p>
Liens avec le référentiel de compétences	<p>CC1. Faire partager les valeurs de la République.</p> <p>CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.</p> <p><i>Référentiel de compétences de la formation à la laïcité et aux valeurs de la République</i> (BO 12 septembre 2021).</p>
Connaître les principes et les contextes de l'école inclusive (13h TD – Formateurs École inclusive – philosophie – sciences de l'éducation – sociologie)	
Objectifs	Comprendre les enjeux de l'école inclusive et connaître ses contextes.
Contenus	<p>- Connaître les principes, l'histoire et les concepts fondamentaux de l'école inclusive. Le sens d'une évolution : l'école de la séparation, l'école de l'intégration, l'école inclusive.</p> <p>- La loi de 2005 ; les dispositifs, outils et modalités de scolarisation (besoins éducatifs, accessibilité, difficulté, troubles, éducatibilité, etc.).</p>
Liens avec le référentiel de compétences	<p>CC4 : Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>CC12. Coopérer avec les parents d'élèves</p> <p>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</p>
Évaluation	
Session 1	<p>Examen terminal écrit :</p> <p>1-Épreuve écrite sur les fondements philosophiques : 2h30 (80% de la note)</p> <p>2-Épreuve écrite sur l'école inclusive : 0h30 (20% de la note)</p>
Session 2	<p>Examen terminal écrit :</p> <p>1-Épreuve écrite sur les fondements philosophiques : 2h30 (80% de la note)</p> <p>2-Épreuve écrite sur l'école inclusive : 0h30 (20% de la note)</p>

UE4 AED - CONSTRUIRE LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES DE LA POLYVALENCE ET LEUR DIDACTIQUE (DONT USAGE DU NUMERIQUE)

Volume horaire global	27 h	3 ECTS	Note plancher	7/20
EC4.1	Education physique et sportive		27 h	3 ECTS

EC4.1 : Education physique et sportive

Objectifs	Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des enseignements en EPS
Contenus	<p>A travers une alternance théorie/pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission de connaissances didactiques, pédagogiques et techniques dans les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) les plus couramment enseignées en lien avec les textes officiels et les 3 cycles d'enseignement de l'école primaire. - Élaboration de situations d'apprentissages prenant en compte l'hétérogénéité et la diversité des élèves qui permettent à tous de progresser à leur propre rythme. - Développement de la démarche de transposition didactique en EPS : apprendre à programmer, structurer, ordonner et différencier des contenus d'enseignement en EPS (programmations, progressions, séquences, séances, situations d'apprentissage et situations d'évaluation).
Liens avec le référentiel de compétences	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>
Évaluation	
Session 1	<p>Contrôle continu : Deux écrits nécessitant de mobiliser des connaissances disciplinaires et didactiques propres à l'enseignement de l'EPS. L'un des deux écrits prendra la forme d'une proposition de contenus d'enseignement pour répondre à l'énoncé d'un problème relevant de la conduite motrice dans une APSA donnée chez des élèves d'une classe d'école primaire dans un des trois cycles d'enseignement</p>
Session 2	<p>Contrôle continu : Réalisation d'un écrit portant sur les connaissances disciplinaires et didactiques propres à l'enseignement de l'EPS.</p>

UE5 AED – CONNAITRE DE METIER D'ENSEIGNANT - STAGE

Volume horaire global	36 h	5 ECTS	Note plancher	7/20
EC5.1	Acquérir les postures et gestes professionnels : - Accompagnement stage observations - Connaître les élèves sur le terrain - Ateliers de pratique professionnelle (APP) - Projet d'Education Artistique et Culturelle		36 h	5 ECTS

EC5.1 : Acquérir les postures et gestes professionnels

Objectifs	<p>Construire sa professionnalité enseignante en s'appuyant sur les travaux de sciences de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - observation et analyse de situations d'enseignement apprentissage (préparation de classe, enseignement, élèves...); - éclairage réciproque des observations en stage et des apports notionnels (articulation théorie / pratique).
Contenus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Apprentissages et inégalités à l'école : processus de construction des inégalités en classe, élèves en difficulté, approche par les malentendus sociocognitifs, secondarisation. 2. Analyses de situations d'enseignement/apprentissage en maternelle : spécificités des classes de maternelle et des enfants d'âge préscolaire, gestion du temps scolaire, construction d'une semaine de classe en maternelle, analyses outillées par les sciences de l'éducation des gestes et dispositifs propres à la maternelle (l'accueil, les rituels, les coins, le jeu, l'activité des élèves de maternelle, l'évaluation des apprentissages, les fiches, les parents dans la classe, l'adressage en maternelle), préparation et analyse rétrospective de stage. 3. Analyses de situations d'enseignement/apprentissage en élémentaire : caractéristiques des classes élémentaires et des enfants de 6 à 10 ans, gestion du temps scolaire, construction d'une semaine de classe, analyses outillées par les sciences de l'éducation des gestes et dispositifs typiques de l'élémentaire (l'activité des élèves d'élémentaire, le travail personnel de l'élève, l'utilisation du tableau, l'évaluation, l'utilisation du numérique, les affichages), préparation et analyse rétrospective de stage 4. Mise en œuvre d'une séance en groupe dans une classe : préparation de séance, mise en œuvre, analyse et modification à partir des éléments développés dans le cadre de l'EC 5. Mise en œuvre du projet d'éducation artistique et culturel : pédagogie de projet et inégalités, articulation de l'activité thématique et de l'activité disciplinaire, partenariats culturels et artistiques, ateliers culturels, projet artistique et culturel à l'école maternelle et à l'école élémentaire, projet d'équipe. <p>Mise en synergie de l'expérience du stage, du mémoire et des ateliers professionnels : réinvestissement des apports de l'EC dans les situations d'ateliers professionnels, recueil lors du stage et analyse collective de traces d'activité des élèves ou des enseignants.</p> <p>Accompagnement de stage : Connaître le fonctionnement de l'institution et le fonctionnement administratif et pédagogique de l'école : - identifier les obligations administratives et statutaires (appel, cahier journal, sécurité, affichages) - participer aux obligations administratives et statutaires, sous le contrôle de l'enseignant qui les accueille : faire l'appel, rédiger un cahier journal, assurer la sécurité des élèves, rédiger un affichage ; - prendre connaissance des différents conseils et réunions relevant des obligations réglementaires de service ; - prendre connaissance du projet d'école ou d'établissement, du règlement intérieur, des projets des équipes pédagogiques.</p> <p>Au cours de ce stage, les étudiants doivent entamer la constitution d'un portfolio. Ils intègrent l'ensemble des traces recueillies et/ou élaborées au cours des différents stages et/ou activités conduites dans des écoles et sur des terrains (comme par exemples : des grilles d'observation, analyses, productions d'élèves, photos, etc.).</p>
Liens avec le référentiel de compétences	P 3 - P 4 - P 5. CC3 - CC4 - CC5 - CC10 - CC11 - CC13 - CC14
Évaluation	
Session 1	<p>Contrôle continu : Travaux portant sur : -une analyse de cas réalisée de façon individuelle ou en groupe à partir des observations et de la pratique en responsabilité -un travail en lien avec le stage</p>
Session 2	<p>Contrôle continu : Reprise des travaux de la session 1 Ou si absence de rendus en session 1 : Travaux portant sur : -une analyse de cas réalisée de façon individuelle ou en groupe à partir des observations et de la pratique en responsabilité -un travail en lien avec le stage</p>

Analyse réflexive en atelier de pratique professionnelle (APP)	
Ensemble des formateurs Inspé / E.N. intervenant dans la formation	
Objectifs	<p>-Permettre une meilleure assimilation et ce faisant, une plus grande opérationnalisation de ce qui peut être appris dans le cadre de l'initiation à la recherche.</p> <p>- Rendre possible la co-intervention des étudiants au sein de la même classe et plus particulièrement l'observation et l'analyse réciproques des pratiques de chacun d'entre eux</p> <p>- Faire vivre le décloisonnement disciplinaire. Les APP permettent la co-intervention de formateurs de l'INSPE et de l'EN relevant de disciplines différentes.</p>
Contenus	<p>Les contenus théoriques sont définis par les formateurs intervenant dans les APP. Ces contenus théoriques seront articulés avec des contenus pédagogiques impliqués dans la mise en œuvre au sein de classes des enseignements préparés dans le cadre de ces APP.</p> <p>Au cours de ses deux années de Master, chaque étudiant fait un APP en école maternelle et un autre en école élémentaire</p>
Modalités d'organisation	<p>Les APP se dérouleront dans des écoles ayant accepté ce dispositif de formation. Ils comprendront plusieurs phases : observations préalables, préparation de séances, mises en œuvre de ces séances, analyses de l'écart entre ce qui avait été préparé et ce qui s'est passé lors de ces mises en œuvre,</p>
Liens avec le référentiel de compétences	<p>P1, P2, P3, P4 Compétences communes aux professeurs et personnels de l'éducation : 3, 4, 5, 7, 10, 14</p>

UE 6 AED – S’INITIER À ET SE FORMER PAR LA RECHERCHE : PROFESSIONNALISATION ET PRATIQUE RÉFLEXIVE

Volume horaire global	23 h	5 ECTS	Note plancher	7/20
EC6.1	Initiation à et formation par la recherche (IFR)		23 h	5 ECTS

EC6.1 : Initiation à et formation par la recherche

Le choix d'une thématique pour l'EC d'Initiation à et de Formation par la Recherche (IFR) est **OBLIGATOIRE** et se fait en début de M1. Les quatre EC de recherche (M1 : EC 6.1 et 12.1 et M2 : EC 18.1 et 24.1) forment un tout cohérent et sont suivies par l'étudiant dans l'IFR où il est inscrit depuis le début de son cursus. Les professionnels de la bibliothèque contribuent à la formation documentaire des étudiants pour chaque groupe d'IFR (2h).

Objectifs	<p>Recherches pour l'éducation/Enseignement de spécialité</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'initier à la recherche dans une discipline et se former aux métiers de l'enseignement en s'appuyant sur les méthodologies et les résultats des recherches pour l'éducation ; - s'initier à la rédaction d'une note de recherche dans le cadre de la formation de Professeur des écoles ; - s'appuyer sur les résultats issus de travaux de recherche pour analyser et faire évoluer ses pratiques professionnelles. <p>Note de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir problématiser, et générer un cadre théorique intégrant des publications scientifiques en lien avec cette problématique ; - s'approprier les contenus de publications scientifiques pour en extraire les informations essentielles ; - développer un esprit de synthèse ; - développer des compétences rédactionnelles.
Contenus	<p>Recherche pour l'éducation/Enseignement de spécialité</p> <p>Contenus théoriques et empiriques spécifiques à chaque IFR (cf. descriptifs des IFR).</p> <p>Note de recherche</p> <p>Les contenus développés sont théoriques et empiriques, avec une spécificité thématique propre à chaque IFR, décrite dans la brochure d'accompagnement.</p>
Liens avec le référentiel de compétences	<p>P3, P4, P5</p> <p>Compétences communes aux professeurs et personnels de l'éducation : 14</p>
Évaluation	
Session 1	<p>Contrôle continu : (précisions apportées sur la fiche descriptive de l'IFR)</p> <p>2 travaux écrits</p> <ul style="list-style-type: none"> - état intermédiaire de la note de recherche - travaux liés aux enseignements dans l'UE
Session 2	<p>Contrôle continu : (précisions apportées sur la fiche descriptive de l'IFR)</p> <p>Reprise des travaux de la session 1 et épreuve écrite</p>

MAQUETTE M1 AED
SEMESTRE 2

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

UE 7 AED - CONSTRUIRE LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN FRANÇAIS ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	34 h	4 ECTS	Note plancher	8/20
EC7.1	Français et didactique du français		34 h	4 ECTS

EC7.1 : Français et didactique du français

Objectifs	<p>L'objectif de cet enseignement est la maîtrise des connaissances disciplinaires et didactiques permettant l'enseignement du français à l'école</p> <p>Les étudiants bénéficieront du Dispositif d'Accompagnement en Français pour les Étudiants de Master (DAFEM) concernant l'étude de la langue et la compréhension de texte : évaluation diagnostique (test), dédoublements (8 heures par semestre en TP), entretiens métalinguistiques, ressources spécifiques sur la plateforme EPREL.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Le second semestre sera consacré à la conception de séances, de supports ou d'évaluation et à l'élaboration de pistes de mise en œuvre s'appuyant et complétant les savoirs didactiques et disciplinaires du premier semestre sur les mêmes thématiques centrales de la didactique du français dans les 3 cycles du premier degré. La construction progressive des gestes professionnels sera prise en compte dans tous les enseignements.</p> <p><i>NB : L'appropriation des notions grammaticales de base sera accompagnée mais relève en partie du travail personnel qui incombe aux étudiants, de même que le renforcement des compétences en lecture des textes littéraires et documentaires.</i></p>
Contenus	<p>Les enseignements articulent les savoirs disciplinaires et les savoirs didactiques en lien avec le stage en responsabilité. Les séances s'appuieront sur des supports pédagogiques, didactiques, des documents institutionnels et des productions d'élèves autour de chaque question traitée, et seront complétées par des apports théoriques et méthodologiques.</p> <p>Thématiques programmées :</p> <p>L'oral à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition du langage oral ; - le développement de la conscience phonologique ; - l'oral comme objet d'apprentissage et d'enseignement ; <p>L'étude de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le fonctionnement de la langue et du langage ; - l'enseignement du vocabulaire, du lexique, de la grammaire (de phrase et de texte) et de l'orthographe ; <p>Lire-écrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée dans l'écrit ; - les diverses composantes de l'acte de lecture (décodage, compréhension littérale et compréhension inférentielle, interprétation) et leur apprentissage ; appui sur des supports littéraires et documentaires ; - la production écrite ; - la littératie. <p>Littérature : Littérature et littérature de jeunesse, lecture des textes littéraires, connaissance de différents corpus et de dispositifs engageants</p> <p>Éléments méthodologiques : outils d'observation, d'analyse a priori, d'analyse a posteriori en lien avec les données présentées - supports, productions d'élèves, vidéos avec transcriptions qui peuvent concerner la polyvalence en français, outils de conception et de mise en œuvre.</p>
Liens avec le référentiel de compétences	P1/P2
Évaluation	
Session 1	Examen terminal écrit : portant sur l'étude de la langue et les connaissances didactiques à partir d'un dossier documentaire
Session 2	Examen terminal écrit : portant sur l'étude de la langue et les connaissances didactiques à partir d'un dossier documentaire

UE 8 AED – CONSTRUIRE LES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN MATHÉMATIQUES ET LEUR DIDACTIQUE

Volume horaire global	36 h	5 ECTS	Note plancher	8/20
EC8.1	Mathématiques et didactique des mathématiques		36 h	5 ECTS

EC8.1 : Mathématiques et didactique des mathématiques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir traiter des problèmes mathématiques et maîtriser le raisonnement mathématique ; - connaître, comprendre, s'approprier les programmes ; - connaître les principaux résultats en didactique sur les savoirs enseignés à l'école et le statut de l'erreur ; - analyser des ressources d'enseignement ; - concevoir et analyser des mises en œuvre de situations d'apprentissage ; - analyser des productions d'élèves ; - connaître les fondements des TICE et explorer des situations d'apprentissage les mobilisant.
Contenus	<p>Les enseignements articulent les savoirs disciplinaires et les savoirs didactiques en lien avec le stage en responsabilité pour construire les compétences fondamentales du métier d'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser des connaissances et compétences mathématiques pour résoudre un problème ; - identifier les variables didactiques d'une situation d'apprentissage ; - définir un objectif d'apprentissage et savoir identifier la pertinence d'une tâche ; - anticiper les procédures des élèves et savoir les reconnaître en situation de classe ; - identifier et analyser les erreurs des élèves ; - prévoir les différentes phases d'une séquence d'apprentissage et savoir les articuler ; - organiser une progression des apprentissages.
Liens avec le référentiel de compétences	P1 - P2 - P3 - P4
Évaluation	
Session 1	<p>Examen terminal écrit L'examen dure 3h. Le sujet de l'examen porte sur les thèmes travaillés dans l'EC et vise à évaluer des connaissances à la fois disciplinaires et didactiques en mathématiques.</p>
Session 2	<p>Examen terminal écrit L'examen dure 3h. Le sujet de l'examen porte sur les thèmes travaillés dans l'EC et vise à évaluer des connaissances à la fois disciplinaires et didactiques en mathématiques.</p>

UE9 AED – CONNAITRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LES CONTEXTES DE L'ENSEIGNEMENT

Volume horaire global	12 h	3 ECTS	Note plancher	7/20
EC9.1	Connaître les principes, les valeurs et les contextes de l'Enseignement. Ecole et questions vives		12 h	3 ECTS

Principes de l'école républicaine et contextes d'enseignement : école et questions vives (sociologie)

Objectifs	<p>Comprendre et prévenir les inégalités scolaires.</p> <p>Comprendre et prévenir les inégalités sexuées.</p> <p>Comprendre et prévenir les phénomènes de discrimination et de harcèlement.</p> <p>Comprendre les problématiques et enjeux de l'évaluation.</p>
Contenus	<p>1. Inégalités et apprentissage ; inégalités devant et dans l'école ; principes et enjeux de l'éducation prioritaire.</p> <p>2. Éducation à la sexualité et égalité filles-garçons à l'école : connaissances des inégalités filles-garçons, femmes-hommes à l'école et dans la société ; connaissance des discriminations et violences de genre.</p> <p>3. Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations ethnoraciales, LGBTQI-phobes ; prévenir et combattre les phénomènes de harcèlement à l'école.</p> <p>4. L'évaluation, finalités et enjeux (biais d'évaluation, principe de l'évaluation positive, etc.).</p>
Liens avec le référentiel de compétences	<p>CC1. Faire partager les valeurs de la République.</p> <p>CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.</p> <p>Référentiel de compétences de la formation à la laïcité et aux valeurs de la République (BO 12 septembre 2021).</p>

Évaluation

Session 1	<p>Contrôle continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écrit individuel sur les apports théoriques • Travail collectif sur une étude de cas
Session 2	<p>Contrôle continu :</p> <p>À partir des travaux rendus en session 1, amélioration et approfondissement des écrits de l'étudiant.</p> <p>ou</p> <p>pour les étudiants qui n'ont rien rendu en session 1, un écrit individuel sur une étude de cas en mobilisant les apports théoriques</p>

UE10 AED - CONSTRUIRE LES SAVOIRS DISCIPLINAIRE DE LA POLYVALENCE ET LEUR DIDACTIQUE (DONT USAGE DU NUMERIQUE)

Volume horaire global		96 h	8 ECTS	Note plancher	7/20
EC10.1	Enseignements artistiques Arts plastiques Éducation musicale			13 h 13 h	2 ECTS
EC10.2	Histoire-Géographie			21h	2 ECTS
EC10.3	Sciences et Technologie			28h	2 ECTS
EC10.4	LVE			21h	2 ECTS

EC10.1 : Enseignements artistiques Arts plastiques-/ Éducation musicale

Objectifs	<p>Education musicale : Se familiariser avec l'enseignement de l'éducation musicale à l'école primaire.</p> <p>Arts plastiques : Se familiariser avec l'enseignement des arts plastiques.</p>
Contenus	<p>Education musicale :</p> <p>Les enseignements en éducation musicale proposés dans le cadre de cet EC s'appuieront sur l'articulation des programmes de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les principaux enjeux associés à la discipline seront abordés en appui d'une pratique sensible : chanter, écouter, créer... Des éclairages disciplinaires et didactiques viendront ponctuer ces temps de pratique.</p> <p>Arts plastiques-enseignements artistiques :</p> <p>Les enseignements en arts plastiques proposés dans le cadre de cet EC s'appuieront sur l'articulation des programmes de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les principaux enjeux associés à la discipline seront abordés en appui d'une pratique sensible ; agir, s'exprimer, comprendre. Des éclairages disciplinaires et didactiques viendront ponctuer ces temps de pratique</p>
Liens avec le référentiel de compétences	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>
Évaluation	
Session 1	<p>Contrôle continu : Un rendu en éducation musicale ou en arts plastiques ; travail individuel ou en binôme selon la demande de l'enseignant. 2 notes : Un écrit en 2 parties : -1 partie disciplinaire avec situation d'enseignement -1 partie portant sur l'analyse de la maîtrise de la langue dans la discipline choisie</p>
Session 2	<p>Contrôle continu : Reprise de la ou des parties non validées en session 1. Réalisation de l'écrit en 2 parties si absence de travaux en session 1.</p>

EC10.2 : Histoire/Géographie

Objectifs	Les enseignements proposés dans cette UE consistent à commencer à former les stagiaires à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, ainsi qu'à réfléchir à la structuration du temps et de l'espace, dans les trois cycles, à partir de thématiques récurrentes des programmes de l'école primaire, en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences. Une réflexion sur l'apport de ces disciplines aux éducations transversales telles que l'éducation au développement durable sera également menée. Les étudiant.e.s seront aussi amené.e.s à réfléchir aux enjeux de ces disciplines dans la formation de futur.e.s citoyen.ne.s libres et émancipé.e.s.
Contenus	Les cours reviennent sur les connaissances et les fondements scientifiques nécessaires à l'enseignement de ce domaine. Ils abordent la conception et la mise en œuvre des démarches et situations d'apprentissage permettant l'acquisition par les élèves d'une sélection de connaissances et compétences centrales à l'école primaire en histoire et géographie. Ils initient aux méthodes d'analyse propres à la didactique de ces disciplines.
Liens avec le référentiel de compétences	P1, P2, P3
Évaluation	
Session 1	Contrôle continu : 2 travaux minimum oraux et/ou écrits, relevant de la construction de contenus d'enseignement ou de questions de cours
Session 2	Contrôle continu : épreuve écrite sur table mobilisant des connaissances appliquées à la construction de contenus d'enseignement

EC10.3 : Sciences et Technologie

Objectifs	L'enseignement de sciences et de technologie sera centré sur quelques thèmes des programmes scolaires. Ces thèmes seront choisis à titre d'exemples, de manière non exhaustive, en sciences de la vie et de la Terre, en sciences physiques et en technologie. Seront abordés des contenus scientifiques et didactiques ainsi que quelques aspects pédagogiques.
Contenus	Les cours sont dispensés sous forme de travaux dirigés et de travaux pratiques en petits groupes pour manipuler et expérimenter. En sciences physiques, l'enseignement porte sur plusieurs thèmes relatifs aux programmes de l'école, dont : astronomie, changements d'état, mélanges et solutions... Ces thèmes sont abordés d'un point de vue scientifique, pédagogique et didactique En sciences de la vie et de la Terre (SVT), l'enseignement porte sur plusieurs thèmes (les fonctions du vivant, le corps humain, l'environnement, etc.). Sont abordées les principales étapes de la démarche d'investigation, des contenus scientifiques et didactiques, ainsi que quelques aspects pédagogiques. En technologie, l'enseignement porte sur l'étude d'objets techniques dans leur globalité : leur fonctionnement, les formes d'énergie qui les font fonctionner, les matériaux qui les constituent, leurs évolutions et leurs impacts environnementaux et culturels. Sont prises en compte, les démarches pédagogiques en lien avec la technologie ainsi que l'analyse de séquences d'un point de vue didactique.
Liens avec le référentiel de compétences	C3/C5/C7/C9/C14 P1/P2/P3/P4
Évaluation	
Session 1	Examen terminal écrit (évaluation de la maîtrise des savoirs scientifiques, didactiques et pédagogiques / 3 sujets indépendants à traiter : 1 sujet en Physique + 1 sujet en SVT + 1 sujet en Technologie)
Session 2	Examen terminal écrit (évaluation de la maîtrise des savoirs scientifiques, didactiques et pédagogiques / 3 sujets indépendants à traiter : 1 sujet en Physique + 1 sujet en SVT + 1 sujet en Technologie)

EC10.4 : LVE

<p>Objectifs</p>	<p>Comprendre les enjeux de l'enseignement/apprentissage des langues vivantes à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs d'apprentissage et concevoir la mise en œuvre et l'évaluation d'un cours de langue à partir des programmes ; - réfléchir à une progression à plus ou moins long terme pour une classe dans le cadre de la polyvalence ; - se familiariser avec les ressources disponibles pour les enseignants du primaire pour les aider à concevoir et mettre en œuvre leur enseignement de la LVE ; - développer une pratique réflexive et une attitude de questionnement sur la discipline et sa pratique de classe dans le cadre du développement professionnel de l'enseignant ; - renforcer les compétences générales dans la langue cible, notamment dans le domaine de la phonologie (niveau à valider en référence au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues – CECRL-CECR) ; - encourager l'autonomie des étudiants dans leur démarche d'apprentissage et développer leur sentiment d'efficacité personnelle pour pratiquer la langue avec plus de confiance
<p>Contenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015, Bulletin officiel du 30 juillet 2020, documents d'accompagnement d'EDUSCOL, programmes pour l'école maternelle d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020) ; - le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL/CECR) ; - le Socle commun de connaissances et de compétences ; - conception et mise en œuvre d'un enseignement disciplinaire permettant aux élèves de : <ul style="list-style-type: none"> - développer leurs compétences langagières (écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu, écrire) ; - structurer leurs connaissances dans les quatre grands domaines de la discipline (phonologie, lexicale, grammaire, culture) ; - savoirs fondamentaux en phonologie de la langue-cible (phonèmes, rythmes, intonations, liaisons, groupes de souffle, rapport graphie/phonie, alphabet phonétique international (API) dans l'optique de leur enseignement aux élèves ; - approches didactiques favorisant l'interdisciplinarité, le plurilinguisme, la pédagogie de projet, l'éveil aux langues, l'intégration de pratiques artistiques à l'enseignement d'une LVE (musique, art, danse, théâtre...) ; - prise en compte de l'articulation entre langue et culture (littérature de jeunesse, albums, histoires, comptines, chansons...) - les TICE et l'enseignement des langues (ressources pédagogiques diverses : TBI, tablettes, baladodiffusion...).
<p>Liens avec le référentiel de compétences</p>	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>
<p>Évaluation</p>	
<p>Session 1</p>	<p>Contrôle continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> -écrit (50 %) : devoir sur table de 2h ; évaluation des connaissances théoriques et scientifiques dispensées lors des différents TP et TD du semestre -oral (50 %) : en binôme, 15 minutes ; évaluation de la phonologie de la langue étudiée.
<p>Session 2</p>	<p>Contrôle continu :</p> <p>Épreuve orale (100 %) : individuelle, 30 minutes ; analyse de documents pédagogiques, scientifiques et institutionnels devant donner lieu à une proposition didactique ; évaluation de la phonologie de la langue étudiée.</p>

UE 11 AED – CONNAITRE LE MÉTIER D'ENSEIGNANT

Volume horaire global	31 h	5 ECTS	Note plancher	7/20
EC11.1	Connaître les élèves et les processus cognitifs d'apprentissage -Psychologie (6H CM- 6hTD)		12 h	2 ECTS
EC11.2	Acquérir les postures et gestes professionnels : -Accompagnement stage observations (9H TD – 6H TP) -Apprendre et enseigner par, et avec, le numérique (4H TD)		19 h	3 ECTS

EC11.1 : Connaître les élèves et les processus cognitifs d'apprentissage

Psychologie

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le développement des grandes fonctions (motrices, intellectuelles, langagières, sociales) chez les élèves, de la maternelle à la fin du primaire, tel que mis en évidence par les recherches en sciences cognitives, notamment en psychologie du développement et en neurosciences ; - mobiliser les acquis de la recherche en psychologie du développement de l'enfant pour sélectionner les pratiques pédagogiques les plus pertinentes ; - concevoir et mettre œuvre des situations d'enseignement prenant en compte le développement des élèves ; - se préparer dès à présent au concours et à l'épreuve d'entretien (i.e. « attester de connaissances scientifiques en matière de développement et de psychologie de l'enfant lors de la partie consacrée à l'éducation physique et sportive »).
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des capacités cognitives (intelligence, raisonnement, numéracie) ; le développement des fonctions motrices, spatiales et temporelles et enfin le développement de la fonction langagière (unités de l'oral, communication, socialisation, allophonie) seront abordés au long de trois cours magistraux ; - Trois séances de travaux dirigés, consacrées à l'école maternelle, permettront d'approfondir d'une part le développement du langage (lexique et syntaxe) et d'autre part le rôle des fonctions exécutives lors de la résolution de problèmes chez les jeunes élèves.
Liens avec le référentiel de compétences	P 4. /P 5. CC3. /CC5. /CC9.
Évaluation	
Session 1	Examen terminal écrit : QCM de 20 questions en 30 minutes portant sur les contenus des trois cours magistraux et des séances de travaux dirigés traitant du développement du langage et du rôle des fonctions exécutives lors de la résolution de problèmes chez les jeunes élèves.
Session 2	Examen terminal écrit : QCM de 20 questions en 30 minutes portant sur les contenus des trois cours magistraux et des séances de travaux dirigés traitant du développement du langage et du rôle des fonctions exécutives lors de la résolution de problèmes chez les jeunes élèves.

EC11.2 Acquérir les postures et gestes professionnels

<p>Objectifs</p>	<p>Les postures et gestes professionnels Connaître et se situer dans l'institution scolaire. Construire sa professionnalité enseignante. Analyser des situations en milieu scolaire, maternelle et élémentaire. Apprendre et enseigner par, et avec, le numérique Porter une analyse critique sur la mise en œuvre d'un outil numérique. Manipuler des outils numériques. Identifier les enjeux de l'intégration des outils numériques dans l'école.</p>
<p>Contenus</p>	<p>Les postures et gestes professionnels 1. Approfondissement - méthodes et outils, déontologie de l'observateur. - analyse de situations scolaires (préparation de classe, enseignements, élèves, etc.) en appui sur la pratique de classe - éclairage réciproque des pratiques en stage et des apports notionnels (articulation théorie / pratique) 2. S'inscrire dans le fonctionnement de l'institution et le fonctionnement administratif et pédagogique de l'école : - connaître les obligations administratives et statutaires - participer aux obligations administratives et statutaires, - Connaître les différents conseils et réunions relevant des obligations réglementaires de service ; - Connaître le projet d'école ou d'établissement, du règlement intérieur, des projets des équipes pédagogiques. → Agir en fonctionnaire de l'état Au cours de ce stage, les étudiants doivent entamer la constitution d'un portfolio. Ils intègrent l'ensemble des traces recueillies et/ou élaborées au cours des différents stages et/ou activités conduites dans des écoles et sur des terrains (comme par exemples : des grilles d'observation, analyses, productions d'élèves, photos, etc.). Apprendre et enseigner par, et avec, le numérique -constitution des groupes en fonction des résultats du test de positionnement ; -analyse critique de séances vidéo présentant l'utilisation du numérique en classe en lien avec le stage d'observation (à programmer par conséquent en amont) ; -manipulation des outils numériques pour l'enseignant. La manipulation doit s'accompagner de réflexion critique pour évaluer la pertinence et la plus-value de ces outils, ainsi que les enjeux de leur intégration dans l'école.</p>
<p>Liens avec le référentiel de compétences</p>	<p>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction à travers notamment l'adoption d'un positionnement éthique conforme aux attendus liés à la fonction d'enseignant fonctionnaire de l'État (comportement d'adulte responsable : ponctualité, assiduité, neutralité, tenue, attitude, registre de langue, politesse, obligation de réserve et de discrétion professionnelle) et en lien avec le livret « le système éducatif ». CC9</p>
<p>Évaluation</p>	
<p>Session 1</p>	<p>Contrôle continu : Travaux portant sur : -une analyse de cas réalisée de façon individuelle ou en groupe à partir des observations et de la pratique en responsabilité -un travail en lien avec le stage</p>
<p>Session 2</p>	<p>Contrôle continu : Reprise des travaux de la session 1 Ou si absence de rendus en session 1 : Travaux portant sur : -une analyse de cas réalisée de façon individuelle ou en groupe à partir des observations et de la pratique en responsabilité -un travail en lien avec le stage</p>
<p>Numérique</p>	
<p>Session 1</p>	<p>Contrôle continu : Des vidéos présentant l'usage d'un outil numérique en classe (du C1 au C3) sont proposées aux étudiants. Il est attendu une analyse critique de l'usage de l'outil numérique en suivant le cadre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de l'outil numérique est-elle pertinente dans cette (ces) activité(s) ? D'un point de vue didactique ? D'un point de vue pédagogique ? - Quelles sont les plus-values et moins-values de cette activité numérique ? - Aurait-on pu faire sans l'outil numérique ? Comment ? - Dans quelle séquence pourrait s'insérer cette activité ? (Lister des titres de séances)
<p>Session 2</p>	<p>Contrôle continu : Travaux de session 1</p>

UE 12 AED – S'INITIER À ET SE FORMER PAR LA RECHERCHE : PROFESSIONNALISATION ET PRATIQUE RÉFLEXIVE

Volume horaire global	22 h	5 ECTS	Note plancher	7/20
EC12.1	Initiation à et formation par la recherche (IFR)		22 h	5 ECTS

EC12.1 : Initiation à et formation par la recherche

Objectifs	<p>Recherches pour l'éducation/Enseignement de spécialité</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'initier à la recherche dans une discipline et se former aux métiers de l'enseignement en s'appuyant sur les méthodologies et les résultats des recherches pour l'éducation ; - s'initier à la rédaction d'une note de recherche dans le cadre de la formation de Professeur des écoles ; - s'appuyer sur les résultats issus de travaux de recherche pour analyser et faire évoluer ses pratiques professionnelles. <p>Note de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir problématiser, et générer un cadre théorique intégrant des publications scientifiques en lien avec cette problématique ; - s'approprier les contenus de publications scientifiques pour en extraire les informations essentielles ; - développer un esprit de synthèse ; - développer des compétences rédactionnelles.
Contenus	<p>Recherche pour l'éducation/Enseignement de spécialité</p> <p>Contenus théoriques et empiriques spécifiques à chaque IFR (cf. descriptifs des IFR).</p> <p>Note de recherche</p> <p>Les contenus développés sont théoriques et empiriques, avec une spécificité thématique propre à chaque IFR, décrite dans la brochure d'accompagnement.</p>
Liens avec le référentiel de compétences	<p>P3, P4, P5</p> <p>Compétences communes aux professeurs et personnels de l'éducation : 14</p>
Évaluation	
Session 1	<p>Contrôle continu : (précisions apportées sur la fiche descriptive de l'IFR)</p> <p>2 travaux écrits (dont la note de recherche finalisée)</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux liés aux enseignements dans l'UE ; - note de recherche rendant compte de lectures théoriques, problématisation de la question de départ, premières réflexions méthodologiques.
Session 2	<p>Contrôle continu : (précisions apportées sur la fiche descriptive de l'IFR)</p> <p>Reprise de travaux de la session 1 et épreuve écrite</p>

PREMIÈRE ANNÉE SOPA - AED

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT « S'INITIER À ET SE FORMER PAR LA RECHERCHE (IFR) »

PROFESSIONNALISATION ET PRATIQUE RÉFLEXIVE

DESCRIPTIFS DES IFR

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

<h3><u>DESCRIPTIFS DANS</u> <u>BROCHURE M1 SOPA</u></h3>

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Vu code de l'éducation ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 94-874 du 7-10-1994 modifié ; avis du Haut conseil de l'éducation du 11-3-2013 ; avis du CSE du 6-6-2013

Article 1 - La liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier est précisée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - L'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier est abrogé. Toutefois ses dispositions demeurent applicables aux personnels enseignants et d'éducation stagiaires, lauréats des concours de recrutement ouverts antérieurement au 1er septembre 2013.

Article 3 - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 2013.

Article 4 - Le secrétaire général, le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 1er juillet 2013.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le secrétaire général, Frédéric Guin,

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Paul Delahaye,

Annexe : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus.

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ». Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14,
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4),
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent

et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique-seul et entre pairs-et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'Éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs

d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- . Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.
- . Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- . Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- . Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. En particulier, à l'école :

- . Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.
- . Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- . Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages.

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- . Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.
- . Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- . Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.
- . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- . Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.
- . Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école

. À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.

. Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).

. Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.

. Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.

. Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel

. Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.

. Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.

. Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.

- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

MASTER AED 1^{ère} année « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF1) »

Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances - 2024/ 2025 – Semestre 1

	UE	EC	VH	DISCIPLINES	ECTS	MCC (sous réserve) SESSION 1	MCC (sous réserve) SESSION 2
SEMESTRE 1	UE1 note plancher 8/20 Construire les savoirs fondamentaux en français et leur didactique	EC1.1	40h	Français et didactique du français	6	Contrôle continu	Examen terminal écrit
	UE2 note plancher 8/20 Construire les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique	EC 2.1	42h	Mathématiques et didactique des mathématiques	6	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit
	UE3 note plancher 7/20 Connaitre les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement	EC3.1	34h	Connaitre et transmettre les valeurs de la République	5	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit
	UE4 note plancher 7/20 Construire les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)	EC4.1	27h	EPS	3	Contrôle continu	Voir modalités vademécum
	UE5 note plancher 7/20 Connaitre le métier d'enseignant	EC5.1	36h	Acquérir les postures et gestes professionnels	5	Contrôle continu	Voir modalités vademécum
	UE6 note plancher 7/20 S'initier à et se former par la recherche (IFR)	EC6.1	23h	Initiation à et formation par la recherche (IFR)	5	Contrôle continu	Voir modalités vademécum

MASTER AED 1^{ère} année « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF1) »
Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances - 2024 / 2025 – Semestre 2

	UE	EC	VH	DISCIPLINES	ECTS	MCC (sous réserve) SESSION 1	MCC (sous réserve) SESSION 2
SEMESTRE 2	UE7 note plancher 8/20 Construire les savoirs fondamentaux en français et leur didactique	EC7.1	34h	Français et didactique du français	4	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit
	UE8 note plancher 8/20 Construire les savoirs fondamentaux en mathématiques et leur didactique	EC8.1	36h	Mathématiques et didactique des mathématiques	5	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit
	UE9 note plancher 7/20 Connaitre les valeurs de la République et les contextes de l'enseignement	EC9.1	12h	Connaitre les principes, les valeurs et les contextes de l'enseignement : école et questions vives	3	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
	UE10 note plancher 7/20 Construire les savoirs disciplinaires de la polyvalence et leur didactique (dont usage du numérique)	EC10.1	13h	Arts plastiques	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
			13h	Éducation musicale			
		EC10.2	21h	Histoire/Géographie	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
		EC10.3	28h	Sciences et technologie	2	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit
	UE11 note plancher 7/20 Connaitre le métier d'enseignant	EC10.4	21h	LVE	2	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum
EC11.1		12h	Connaitre les élèves et les processus cognitifs d'apprentissage	2	Examen terminal écrit	Examen terminal écrit	
UE12 note plancher 7/20 S'initier à et se former par la recherche (IFR)	EC11.2	19h	Acquérir les postures et les gestes professionnels	3	Contrôle continu	Voir modalités vadémécum	
	EC12.1	22h	Initiation à et formation par la recherche (IFR)	5	Contrôle continu Note de recherche		

Plus d'informations sur
<http://inspe.u-pec.fr/>

